

Aménagements des examens pour les élèves en situation de handicap

Le cas de la dictée pour l'épreuve du brevet des collèges

Laetitia BRANCIARD

Ingénieure de recherche

École nationale de formation agronomique (ENFA), Toulouse
UMR Éducation, formation, travail, savoirs (EFTS)

Résumé : En fin de troisième, les épreuves de français du diplôme national du brevet comportent une dictée. Pour les candidats reconnus en situation de handicap : sourds, malentendants et dyslexiques, une dictée aménagée est proposée depuis 2005. Jusqu'en 2012 elle pouvait se présenter sous différentes formes en fonction des académies (dictée originale réduite à 50 %, fautive ou à choix multiples qui devait être recopiée). Cet aménagement de l'examen est normalisé depuis la session 2012 sur tout le territoire français. Les adaptations retenues ont fait l'objet d'une réflexion menée par l'inspection générale de lettres. Elles prennent en compte les difficultés des élèves dysorthographiques, dysgraphiques ou dyspraxiques. Cette contribution présentera l'évolution de ces adaptations en ce qui concerne la forme, les modalités de passation, mais aussi la nature de l'évaluation qui, à partir de 2012, devient positive.

Mots-clés : Accessibilité - Aménagement des examens - Dictée - Difficultés d'apprentissage - Évaluation - Pédagogie - Troubles du langage.

Special adaptations of exams for pupils in a situation of disability. The case of the dictation for the certificate of the first two years of secondary school

Summary : At the end of Secondary school, the test of the French General Certificate Secondary Education, contain a dictation. For learners with disabilities : deaf pupils, hearing-impaired and dyslexics, a fitted out dictation is proposed, since 2005. This accommodation of the examination is normalized since 2012 on all the French territory. It was the object of a reflection led by the General Inspectorate of letters. They take into account the difficulties of pupils with dyslexia and dysgraphia. This contribution will present the evolution of these accommodations. We are also going to show how this assessment, becomes positive.

Keywords : Accessibility - Accomodations of the examinations - Assessment - Dictation - Language disorders - Learning difficulties - Pedagogy.

PRENANT en compte les dispositions inscrites dans la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances et la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », l'Éducation nationale s'est adaptée en rendant accessible l'enseignement scolaire, notamment, grâce à l'aménagement des conditions de passations des épreuves des examens et concours. La dictée, telle qu'elle est